

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 16 mai 2025

Résultats de l'étude portant sur la contamination des œufs de poules par des polluants organiques persistants dans 12 poulaillers toulousains : des détections inférieures aux valeurs de référence

En novembre 2023, les services de l'État ont été alertés par l'association Saint-Simon-Environnement (Toulouse) sur des dépassements des limites réglementaires en dioxines, furanes et polychlorobiphényles (PCB) dans des œufs de poules domestiques d'un particulier domicilié à 800 mètres au sud de l'incinérateur de la SETMI, dans le quartier du Mirail à Toulouse.

Cette association a pris l'initiative de procéder à ces analyses, à la suite d'une récente [étude menée par l'Agence régionale de santé Île-de-France](#), en 2023, confirmant une contamination ubiquitaire (généralisée) des sols et des œufs de poules d'élevages domestiques par des polluants organiques persistants (POP) à Paris et dans les départements de la petite couronne.

L'ARS Occitanie a financé une étude de caractérisation des 35 molécules de dioxines, furanes et polychlorobiphényles possédant des valeurs sanitaires dans les denrées alimentaires.

Parallèlement, une enquête environnementale a été réalisée pour étudier le poulailler et les pratiques des propriétaires. Les résultats de ces démarches sont les suivants :

✓ Les polluants organiques persistants : origines et impacts sur l'environnement et la santé

Les dioxines, furanes et polychlorobiphényles (PCB) sont qualifiés de « polluants organiques persistants » (POP), car ces composés se dégradent lentement dans les milieux et s'accumulent dans les chaînes alimentaires jusqu'à devenir toxiques. Régulièrement appelés « polluants éternels », ils ont une durée de vie longue dans l'environnement et demeurent présents plusieurs décennies après l'arrêt complet des émissions.

Les POP sont issus des processus de combustion liés aux activités humaines (métallurgie, sidérurgie, incinération, combustion de bois), aux activités individuelles (chauffage au bois, brûlage déchets verts, barbecue) ou sont d'origine naturelle (incendie). Ces molécules se stockent dans les corps gras (viandes, poisson, lait, œufs) pouvant alors être consommés.

Santé publique France a montré, en 2021, que l'ensemble de la population est exposé, avec une imprégnation qui augmente avec l'âge et l'indice de masse corporel. L'exposition aux dioxines se fait à plus de 90 % par les aliments, principalement d'origine animale. Ces dernières années, la tendance de l'imprégnation est à la baisse à l'échelle populationnelle.

L'exposition aux POP s'étendant tout au long de la vie, l'ensemble de la population est concerné. Néanmoins, en raison de leur caractère perturbateur endocrinien, les POP sont susceptibles d'interférer dans le développement de l'enfant, en particulier sur les fonctions du système nerveux, du système immunitaire et sexuelles. Aussi, le public particulièrement sensible aux POP regroupe les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes.

✓ **Résultats de l'étude diligentée par l'ARS Occitanie**

L'ARS Occitanie a financé une étude de caractérisation des 35 molécules de dioxines, furanes et PCB possédant des valeurs sanitaires dans les denrées alimentaires.

Le bureau d'étude mandaté par l'ARS a identifié 12 poulaillers, avec l'accord de leurs propriétaires, en fonction de leur proximité avec l'incinérateur (seuil à 3 km) et de leur productivité en œufs (cf. carte en annexe).

Les échantillons de sol superficiel et les œufs ont été analysés par le laboratoire national de référence des dioxines et PCB.

Parallèlement, une enquête environnementale a été réalisée pour étudier le poulailler et les pratiques des propriétaires.

Les résultats communiqués sont les suivants :

- dans les sols des poulaillers, les 35 molécules ont toutes été identifiées, sans différence de concentration selon la proximité de l'incinérateur ;
- dans les œufs de poules, les 35 molécules ont toutes été identifiées, sans différence de concentration selon la proximité de l'incinérateur ;
- la majorité des prélèvements se sont révélés au-dessous des valeurs réglementaires. Les dépassements mesurés peuvent être expliqués par des sources locales potentielles révélées par l'enquête environnementale (matériaux, anciens ou recyclés) ;
- les deux élevages faisant apparaître plusieurs résultats supérieurs aux valeurs sanitaires de référence sont les plus éloignés de l'incinérateur.

✓ **Recommandations de l'ARS Occitanie**

L'ARS considère que les œufs issus des poulaillers toulousains peuvent être consommés si les mesures de prévention suivantes sont mises en place, afin de réduire l'exposition des poules aux sources de polluants :

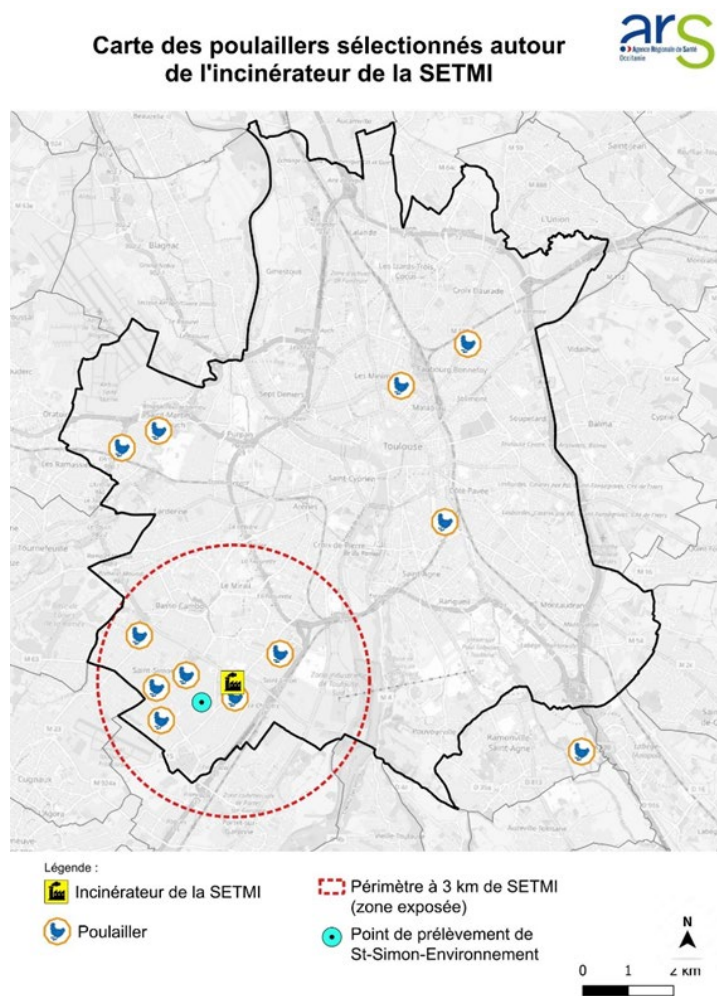
- ne pas construire un poulailler à partir de matériaux anciens ou recyclés, sources potentielles de polluants ;
- donner les aliments dans une mangeoire et non directement sur le sol ;

- choisir un aliment adapté aux besoins des poules (en demandant conseil auprès des professionnels) et en quantité suffisante ;
- nettoyer régulièrement le poulailler ;
- ne pas répandre de cendres (barbecue, cheminée) dans le jardin ;
- prévenir les contaminations microbiennes des œufs en ne consommant que les œufs non fêlés et stockés à la même température sans aucun lavage, et en se lavant les mains après tout contact avec les poules et les œufs.

Par ailleurs, l'ARS rappelle qu'il est recommandé de varier son alimentation et ses sources d'approvisionnement alimentaire, afin de réduire le risque de surexposition aux polluants organiques persistants, en particulier pour les publics sensibles : femmes enceintes (foetus) et allaitantes (bébé), enfants en bas âge et personnes avec un indice de masse corporelle élevé.

Enfin, l'ARS encourage tous les particuliers propriétaires d'élevage de poules, qu'ils soient installés en ville ou à la campagne, à respecter les bonnes pratiques définies par la direction générale de la santé dans la nouvelle édition du « [petit guide de l'autoconsommation en toute sécurité](#) » (2023).

Annexe : cartographie des sites de prélèvements et synthèse des résultats



Analyse des sols des poulaillers : les 35 molécules ont été identifiées, sans différence de concentration selon la proximité de l'incinérateur :

Polluant recherché	Résultat dans le sol des poulailler
Dioxines et furanes	Aucun dépassement des valeurs de référence
PCB	2 poulaillers (> 6 km) avec résultats supérieurs aux valeurs de référence*

Analyse des œufs de poules : les 35 molécules ont été identifiées, sans différence de concentration selon la proximité de l'incinérateur :

Polluant recherché	Résultat dans les œufs
Dioxines et furanes	2 poulaillers avec résultats supérieurs aux valeurs sanitaires de référence*
PCB	4 poulaillers avec résultats supérieurs aux valeurs sanitaires de référence*

*Des sources locales potentielles ont été systématiquement identifiées par l'enquête environnementale (matériaux, anciens ou recyclés).

Les deux élevages faisant apparaître plusieurs résultats supérieurs aux valeurs sanitaires de référence sont les plus éloignés de l'incinérateur.